

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Première insertion 8cts. la ligne;
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS MINÉRAUX.

De la marne.
(Suite.)

Quoique nous ayons parlé, dans un numéro précédent, des effets de la marne sur le sol, nous allons encore dire quelques mots sur ce sujet.

La marne offre à l'agriculture des compensations que ne présentent pas les autres engrais minéraux.

Dans la marne argileuse, l'argile enveloppe les molécules calcaires, et modère ainsi l'action de la chaux sur les parties végétales.

Dans les sols légers, la marne argileuse, en se dilatant, se mêle intimement au sol, elle le pénètre, lui donne de la consistance, et par ce seul effet, les terres à seigle deviennent, pour toujours, propres au blé et à toutes les récoltes. Mais, ce qui paraît étrange au premier coup-d'œil, et ce qui est cependant un fait constant dans les pays où la marne est depuis longtemps connue, c'est que ces terrains légers doivent même à la marne siliceuse plus de consistance.

Dans les terres fortes, la marne sablonneuse produit un effet tout opposé, elle les adoucit et les rend bien plus faciles à travailler.

En général, la terre marnée se durcit moins, les racines des plantes, pendant la sécheresse, sont moins serrées et moins gênées dans leur action et leur développement; la terre, devenue plus meuble, laisse circuler plus librement les sucs et les principes fertilisants, qui, par conséquent, sont aspirés plus facilement par les sucoirs et les racines.

Quoique la marne par elle-même ne dessèche pas la terre, cependant elle contribue à diminuer, soit l'humidité, soit le mauvais effet que produisent les eaux trop abondantes sur la végétation.

Mais un effet bien remarquable de la marne sur le sol, est de de le rendre semblable aux terrains calcaires de bonne qualité; aux terrains les meilleurs et les plus productifs.

Devenues calcaires, les terres marnées sont donc susceptibles d'être travaillées en tout temps; de plus les plantes naturelles au sable sablonneux, telles que le chiendent, l'oscille sauvage, etc., qui épuisent la terre qui les produit, disparaissent promptement sous l'effet de la marne. Le sol devient plus net, plus facile à cultiver, ne donne plus naissance qu'aux plantes des sols calcaires, qui ne l'appauvrissent point, et qui sont un excellent aliment pour les animaux.

La marne active la végétation de toutes les familles des plantes cultivées; cependant, son effet sur les menus grains et les fourrages est plus sensible que sur les céréales. Elle double presque le produit des menus grains, de l'orge, du blé d'inde, du trèfle.

DE LA NÉCESSITÉ D'ALLIER LE FUMIER À LA MARNE.

La marne qui produit de si heureux effets sur le sol, qui double quelquefois sa fertilité, peut devenir nuisible, et même ruiner la terre, si celui qui l'emploie n'a pas soin d'y joindre du fumier.

Sans engrais, la marne produit une fécondité passagère; ordinairement suivie d'une stérilité complète; mais, avec le fumier, tout prouve qu'elle peut être une source incessante de produits. Son effet, qui s'étend aux fourrages légumineux, aux pailles et à toutes les récoltes destinées aux animaux, augmente nécessairement la qualité d'engrais en proportion des récoltes, et par conséquent, permet au cultivateur d'en mettre sur son terrain plus qu'auparavant.

Une terre marnée enlève à l'air plus de principes fertilisants que celle qui ne l'est pas; mais elle ne peut pleinement jouir de ces avantages que par l'intermédiaire de l'humus et des engrais. Donc l'humus et les engrais sont absolument nécessaires à l'effet de la marne sur l'air; ainsi la marne et le fumier se donnent la main pour forcer l'air de leur céder ses principes fertilisants, et

ils multiplient mutuellement les effets l'un de l'autre.

D'après les expériences faites dans les anciens pays, le fumier frais doit être préféré au fumier consommé, pour les champs marnés.

N'oublions pas qu'il en est pour nous de la marne comme de tous les biens que le ciel nous a départis ; l'abus est près de l'usage.

Elle ne doit être employée qu'avec réserve et mesure, et non comme un engrais proprement dit, mais comme un amendement qui dispose la terre à produire, sans nous dispenser de fournir les aliments à la végétation, devenue plus active. Il est constaté aujourd'hui que, tandis que certains cantons de la France se sont enrichis en employant la marne sur leurs champs, d'autres n'y ont rencontré que déception. C'est à l'abus que l'on fait de cet engrais minéral que l'on doit ce proverbe : *Que la marne enrichit les pères et ruine les enfants.*

Non, l'emploi de la marne ne ruine pas plus les enfants que les pères, si elle est répandue sur la terre avec poids et mesures, si on l'accompagne d'engrais animal.

DE LA DOSE DE LA MARNE À DONNER AU SOL :

Il est plus qu'inutile de rappeler ici ce qui a déjà été l'objet de nos observations, c'est-à-dire que la marne ne convient qu'aux sols qui ne contiennent point de chaux. Ceux qui en contiennent plus ou moins se font connaître par les produits qui y réussissent le mieux, et surtout par la faculté qu'ils ont de se déliter à la pluie et aux changements de température ; s'il reste de l'incertitude, on fait sécher un échantillon de son sol, s'il se délite dans l'eau, et si au contact de fort vinaigre, il produit de l'effervescence, la terre n'a pas besoin de marne.

Nous ne conseillerons pas au cultivateur l'analyse complète des sols qu'il veut marnier ; c'est une opération délicate et difficile, qui réclame beaucoup de temps et de connaissances chez ceux qui la font.

Dans le doute si un champ a besoin d'être marné, il n'y a ni inconvénient, ni difficulté à répandre, pour essai, quelques voyages de marne sur le sol ; dans ce cas, le seul danger que l'on court est la perte du temps.

Maintenant que nous avons indiqué les moyens de reconnaître si une terre a besoin de marne, nous allons tâcher d'assigner la dose de cet engrais qui lui convient.

Nous ferons d'abord remarquer que l'effet de la chaux est quelquefois très-sensible sur le sol, alors même qu'on l'y ajoute dans une proportion très-peu considérable, et son effet se prolonge pendant plusieurs années.

La dose des cendres lessivées n'est souvent pas plus considérable, cependant leur action accroit beaucoup et double même les produits : Le principe calcaire peut donc agir à très-petite dose dans le sol, et par analogie, on doit penser que la marne, à petite dose, si elle pouvait s'appliquer en poudre, comme la chaux et la cendre, aurait aussi sur le sol un effet très-marqué.

D'après ce qui précède voici ce que des hommes expérimentés ont conclu : tout marnage qui donne à la couche de terre labourée 2 pour 100 de chaux est plutôt au-dessus qu'au-dessous du nécessaire. Cette proportion est fondée sur la pratique

d'un grand nombre de lieux, en Europe, et elle peut s'appliquer à toutes les localités sans crainte de faux résultats. A ce point, le marnage devient une entreprise à la portée de tous les cultivateurs. Mais, si ces données suffisent pour déterminer la quantité de marne qu'il faut appliquer, cette manière de procéder n'est pas acceptable pour la plupart des cultivateurs et ne peut être que le partage des savants. Il faut donc donner un moyen plus pratique et plus en rapport avec les connaissances de tous.

Quand la marne est riche en calcaire, 12 mètres cubes suffisent pour un arpent de terre argileuse ; et 8 mètres cubes pour la même étendue de terrain sablonneux. Maintenant le mètre cube pèse de 2,800 lbs à 3,000 lbs ; il faudra donc environ 33,600 lbs par arpent, dans le premier cas, et 22,400 lbs dans le second cas. Maintenant, comme un cheval peut conduire un tiers de mètre sur un champ ordinaire, on peut donc dire que la terre argileuse exige environ 36 voyages de marne, et la terre sèche ou sablonneuse, à peu près 24 voyages.

Mais encore une fois, nous ne prétendons rien préciser, puisque cette quantité dépend de tant de circonstances, qu'il est impossible de prévoir. Dans tous les cas, en nous suivant, on ne peut s'exposer à ruiner sa terre par l'excès, car cette quantité est très-faible, surtout si la marne ne contient pas au-delà de 20 pour 100 de calcaire. De plus, si on ne néglige pas de fumer son champ convenablement, la quantité de marne que nous proposons ne peut que produire les plus heureux résultats.

En terminant, nous invitons nos lecteurs des environs des Trois Rivières, qui, dit-on possèdent beaucoup de cet engrais minéral, à nous communiquer le fruit de leur expérience sur ce sujet important. Tout ce qu'ils pourront nous communiquer sur cette matière sera reçu avec joie et reconnaissance.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Maintenant que le cours ordinaire des affaires publiques va s'ouvrir de nouveau, et dans l'absence de circonstances notables dans les événements du jour, tant à l'étranger que dans nos propres foyers, il n'est pas hors de propos de dire un mot sur l'un des objets les plus vitaux de nos intérêts publics. Il s'agit de l'éducation. En un sens très-vrai et très-important, elle fait, parmi nous, tous les ans, de continuel progrès, soit par le zèle de la science, qui aujourd'hui nous paraît être en plein paroxysme, soit par la multiplicité des institutions, des plans et des méthodes qu'on lui prépare à l'envie.

Les plans, les méthodes et la multiplicité des institutions n'ont rien que de louable, s'ils sont tous dirigés avec ordre, discipline et intelligence, vers le but commun, les intérêts bien entendus du peuple canadien-français-catholique. Or ces intérêts sont bien définis aujourd'hui sous le rapport de l'éducation. Il faut d'abord aux canadiens-français, et ils ont déjà heureusement en pratique partout, trois degrés d'enseignement public, enfin reconnus nécessaires : le degré élémentaire, le degré mixte et le degré classique,

complété par le degré universitaire. Tout cela, conduit avec intelligence, ordre et discipline, est sans contredit un des plus beaux aspects et un des plus légitimes espoirs de nos intérêts publics:

Cependant, comme le peuple canadien est catholique avant tout, et que l'esprit catholique dans l'éducation comme dans tout intérêt grave, en est l'âme et la vie, le reste n'étant que secondaire ou subsidiaire, il s'en suit que, pour notre part, nous avons été extrêmement réjoui en voyant les efforts manifestés publiquement par nos hautes institutions, pour empêcher parmi nous de plus en plus que la science, isolée ou ennemie de l'esprit catholique, n'y devienne, comme en tant de pays, trop exclusivement vantés, qu'un faste ou un fléau, au lieu d'une lumière et un bonheur.

En effet, si l'esprit chrétien, catholique, n'imprègne pas, n'anime pas, de plus en plus, toute la carrière de nos hautes études, sciences, lettres, philosophie surtout, nous aurions ici, comme ailleurs, avec le déploiement actuel des moyens humains qui mettent en progrès les voies et les fins secondaires de l'éducation, tout un régime mélangé, tout un gâchis d'idées qu'on prend malheureusement pour des principes, et qui n'est que le produit d'une science sans boussole. C'est ce régime anti-social, parcequ'il est anti-chrétien, qui fait pourtant aujourd'hui des savants sans Dieu, des lettrés corrupteurs, des politiques sans principes ou sans vrais principes, des hommes de tout étage et de toute profession sans garanties, des femmes célèbres sans vertu, de jeunes lauréats de l'un et de l'autre sexe déclassés en ce monde, et s'en cherchant un autre au moyen de l'indépendance seule de la science et de la raison, isolées de toute foi divine, comme l'élève aventureux du sophiste Jean-Jacques.

Nous avons donc vu avec plaisir spécialement ce qu'a manifesté à ce sujet M. le Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe, à la clôture des exercices scholaires de cette année; et nous savons, non moins agréablement, que d'autres collèges travaillent déjà en ce sens avec succès et bonheur.

D'un autre côté, tout favorable à ces précieux efforts, nous voyons que dans les nouvelles institutions collégiales ou académiques qui s'élèvent actuellement, nos dignes évêques s'empressent d'y placer des prêtres et de jeunes ecclésiastiques, malgré le besoin qu'on aurait sans doute ailleurs de leur ministère ou de leurs talents. Voilà, toutes choses réunies, qui assurera à notre éducation publique sa partie première et vitale, dans l'ordre privé, politique, social, littéraire, moral et religieux. Autrement, ici comme ailleurs, elle serait le plus terrible dissolvant de tout ce que nous venons d'énumérer.

Les nouvelles institutions déjà établies, ou qui, en ce moment, s'établissent sous ces heureux auspices, sont 1o. dans ce diocèse, le collège de Rimouski qui doit avoir cette année, pour sa régie, un prêtre ou deux de plus, avec peut-être quelques ecclésiastiques; 2o. le collège de St. Jean Dorchester dans le diocèse de Montréal: lequel à la fois classique et secondaire, sera diri-

gé spécialement par des prêtres et des ecclésiastiques; enfin le collège académique d'Iberville ou St. Athanase, dans le diocèse de St. Hyacinthe, lequel, en partie sinon en tout, aura son enseignement et toute sa tenue dirigés par des ecclésiastiques, prêtres et autres. Ce dernier collège n'embrasse, pour le moment du moins, que la partie industrielle et commerciale de l'enseignement, tant en anglais qu'en français. Une ou deux classes de latinité élémentaire, nous pensons, doivent être ajoutées au cours. Avec ces garanties et le haut patronage qui les recommandent, qui ne souhaiteraient à ces nouvelles institutions succès et bonheur?

D'autres institutions du genre secondaire, déjà établies ou qui s'annoncent, ont offert vraiment, ou promettent, sous plusieurs rapports, de bien bons résultats. Espérons qu'avec le temps et un heureux concours de circonstances, elles pourront compléter toutes leurs bonnes intentions.

Comme attaché de bien près au résultat d'une éducation chrétiennement conduite dans tous ses enseignements, nous voyons encore avec plaisir que nos journaux et revues, non intrigués dans la politique militante du jour, continuent, par le sérieux et la conscience de leurs écrits, à grandir et à multiplier les bons résultats d'une éducation sainement utile et élevée. De même, parmi nos instituts ou cercles littéraires, ceux qui prennent, avant tout, pour guide et pour point de départ dans leurs études le point de vue chrétien et catholique de toute question, sont de bien nobles renforts dans l'éducation publique qui convient seule à leur race.

Il serait bon, d'un autre côté, qu'aucun des organes canadiens-français-catholiques, sous le prétexte ou non de servir les intérêts de la science en général, ou de la littérature, ou même d'une certaine morale, n'annonçassent jamais, ou ne prônassent des journaux, ou des livres étrangers condamnés par l'Eglise, ou jugés suspects ou dangereux, dans leurs pays, par les évêques ou par des écrivains, prêtres ou laïques, aussi pleins de foi que de lumières.

A ce sujet nous dirons, d'après la *Revue du monde catholique*, journal accrédité par les meilleurs autorités catholiques, que la fameuse *Revue des deux mondes*, qui fait de la science et du style en dehors, et quelquefois mais rarement, en dedans des principes catholiques, est devenue récemment l'objet d'un traité en forme fait par un religieux, savant théologien, démontrant qu'en conscience, un catholique ne peut lire cette œuvre périodique, parce qu'elle est anti-chrétienne. En effet, aujourd'hui surtout, elle est le grand foyer de la science impie autant qu'absurde de Renan; et la plupart des articles qu'elle publie sont tous plus ou moins infestés, aux yeux tant soit peu clairvoyants, d'un louche anti-chrétien facile à saisir, quand ce ne sont pas le plus souvent des erreurs grossières, enveloppées dans un style couleur rose, et partout trompeur et séduisant.

D'autres journaux étrangers, d'une plus modeste futaie, qui ont pourtant l'idée et l'envie de courir le monde, et de venir même jusqu'en Canada, sont

représentés, d'après la même source que nous venons d'indiquer, comme *entassant beaucoup trop les romans sur les nouvelles et les contes sur les romans*. Et on se demande à la fin, avec raison, *où serait le mal que l'ouvrier fut fait, avant tout, pour les ouvriers?* En effet, s'il est une vie peu romanesque ou peu romantique, c'est bien la vie de l'ouvrier. Si cet homme, digne et humble, qui souvent, par ses économies et sa bonne conduite, a placé au collège son fils, et sa fille au convent, n'avait d'autre espoir que d'en retirer des lecteurs ou des lectrices de romans, quels qu'ils soient, même *honnêtes*, comme sont ceux de l'ouvrier, il aurait assez mal placé son argent.

Il en est ainsi pour quelques autres journaux à bonne intention dans les principes, mais à résultat douteux dans la pratique, qui, dit toujours la même source, *donnent des romans, racontent des histoires, font des chroniques qu'on aurait tort de laisser sous tous les yeux*. Quant aux *illustrations*, elles sont souvent *égrillardes et grossières*. Tout sans doute n'est pas mauvais, mais rien n'est bon. Ce qui peut passer pour inoffensif est d'une platitude extrême; or la platitude est aussi un danger. Comme ces journaux, le *Petit journal* et le *journal illustré* passent aussi les mers, et s'adressent particulièrement aux familles, c'est aux familles canadiennes à voir, pour leur repos et leur saine éducation, si d'abord, elles aussi, elles ne pourraient pas mieux placer leur argent; et si, dans les livres de leurs bibliothèques paroissiales, ordinairement choisis par le pasteur, elles ne trouveraient point un aliment plus solide.

Sans laisser le sujet, nous voyons que la congrégation de l'Index, à Rome, a condamné assez récemment des ouvrages romanesques et autres dans lesquels, assurément, l'éducation saine et catholique, en Canada, comme ailleurs, n'a rien à gagner, mais bien plutôt à y perdre. Ce sont entre autres: *les Misérables*, par Hugo; tous les écrits du genre idéal ou romanesque de *Frédéric Soulié*; tous ceux du même genre de Champfleuri; tous ceux de Balzac; les derniers ouvrages intitulés: *la Religieuse* et *le Mau dit*, digne de l'ouvrage infâme de Renan sur Jésus-Christ.

Avant cette condamnation très-authentique, les nombreux ouvrages d'Alexandre Dumas, et de Georges Sand avaient été également frappés par le même tribunal. A ce sujet, voici les sages réflexions que fait l'auteur des renseignements que nous donnons ici:

"Jusqu'ici la Congrégation de l'Index s'était peu occupée de romans. Si elle leur accorde aujourd'hui une attention particulière, c'est évidemment par ce qu'elle a su quels ravages ils causaient. Leur frivolité, qui à elle seule aurait dû être une cause d'exclusion, les faisait accepter même par de forts bons esprits du reste. On affectait de les croire sans danger. On ne voulait pas s'avouer que le roman affadit nécessairement les caractères et affaiblit les mœurs. Or des mœurs affaiblies aux mœurs corrompues, il n'y a pas loin; et la corruption des mœurs corrompt nécessairement la foi. Ce sont là des vérités que les *liseurs* et les *liseuses* de romans ne peuvent plus méconnaître. Il faut ou res-

pecter bien peu les sentences de l'Eglise, ou renoncer à lire les *bons romans* de Balzac, de Dumas et de tant d'autres écrivains qui servent le vice, même lorsqu'ils prétendent glorifier la vertu."

Dans la prochaine *Quinzaine* nous réunirons tout ce qu'il y a à dire sur les événements étrangers, sur nos intérêts propres, sur la saison et la valeur de nos récoltes. Nous parlerons, comme chose très-opportune alors, du *Rapport de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne*, et d'autres écrits relatifs aux progrès actuels de l'agriculture.

CORRESPONDANCE.

Petite excursion agronomique.

M. le Rédacteur,

J'ai lu avec bien du plaisir, sur votre dernier numéro, le compte-rendu de votre excursion agronomique dans lequel vous rendez pleinement justice au zèle et au succès de quelques horticulteurs de St. Roch et de Ste. Anne, et en ce faisant vous avez agi, permettez-moi de le dire, en judicieux apôtre de la belle cause que vous avez si patriotiquement entreprise de populariser, car, donner à propos des éloges à ceux dont la réussite vient couronner les travaux intelligents fut de tout temps un moyen prompt et efficace de stimuler les efforts des débutants heureux et de leur procurer des imitateurs. Seulement il est dommage que vos loisirs ne vous aient pas permis de pousser un peu plus loin votre promenade de reconnaissance; vous auriez rencontré d'autres faits de culture à remarquer, et d'autres noms à signaler au public. Heureusement qu'une excursion que je viens de faire moi-même dans la paroisse de l'Islet, me met en état d'ajouter une page à votre compte-rendu, quitte à d'autres de suivre notre exemple, et de compléter ainsi l'esquisse du panorama agricole de nos paroisses canadiennes.

Je ne suis pas fumeur, Mr. le Rédacteur, loin de là, j'ai toujours éprouvé une certaine répugnance pour cette habitude que nous ont transmis les sauvages et qui consiste à aspirer par la bouche et par le nez une fumée âcre et nauséabonde, mais puisque la Providence a permis que ce goût vint à un si grand nombre de mes compatriotes, je comprends qu'il est avantageux que la culture du tabac fasse des progrès dans notre pays, afin que nous ne soyons pas au moins obligé de donner notre argent à l'étranger pour la satisfaction de ce mal nécessaire et que chaque cultivateur qui veut fumer puisse récolter chez soi ce qu'il lui faut pour sa consommation. Partant de là, je ne puis m'empêcher d'admirer avec quel succès se cultive cette plante dans la paroisse de l'Islet: chaque fumeur aura sa provision à ce qu'on m'a dit. Il m'est impossible de ne pas signaler en particulier les magnifiques résultats obtenus par Mr. le Vicaire Gallarneau sur le terrain de Mr. le Curé Delège; ses plants de tabac sont véritablement les plus beaux qu'on puisse voir tant pour la hauteur de la tige que pour les grandes dimensions des feuilles. Pour avoir atteint un si merveilleux résultat, il a certes fallu une attention et une sollicitude particulière qu'on ne saurait bien comprendre qu'en connaissant le profond savoir du révérend Monsieur dans l'art de pétonner, et cette considération jointe à son étonnant succès, nous est amplement suffisante pour que nous lui pardonnions la surprenante absorption qu'il fait de cette plante indigène.

Puisque j'en suis sur le tabac, il me semble que la *Gazette* aurait ici une tâche à remplir, ce serait d'enseigner à ses lecteurs

la meilleure manière de le préparer, et cela à son prochain numéro, car voici bientôt le temps de la récolte pour ce produit en particulier.

La culture des navets est aussi fort en faveur parmi un grand nombre de propriétaires : je ne parlerai que d'un seul, Monsieur O. E. Cassegrain, membre de la Chambre d'agriculture, lequel a aussi le mérite d'avoir inauguré la culture du seigle d'automne dans ces endroits depuis trois ou quatre ans, dans le but d'engager les nouveaux colons à l'adopter dans les terres nouvellement ouvertes à la colonisation, ce seigle par sa maturité hâtive ayant l'avantage d'échapper aux gelées du mois d'août, dont les autres grains sont souvent victimes, au grand détriment des pauvres défricheurs qui reposent dans leurs semences tout l'espoir de leurs travaux. A l'instar de ce Monsieur, et encouragé par ses succès réitérés, un jeune et entreprenant agriculteur, Monsieur Auguste Fafard, élève de l'École d'agriculture du Collège de Ste Anne, a essayé le blé d'automne, à St Cyrille, et le succès a pleinement couronné son expérience.

Si je passe maintenant aux arbres fruitiers, je trouve également matière à éloges. Il serait difficile pour un connaisseur de ne pas admirer l'excellent choix des plants et l'ordre symétrique qui ont présidé à l'établissement des jeunes vergers de MM. B. Pouliot et Eugène Casgrain, arpenteur, lesquels promettent à leurs industriels propriétaires une abondante moisson de fruits savoureux et des plus variés.

Pour ce qui est de l'horticulture, il suffit d'une promenade dans le joli village de l'Islet pour se convaincre qu'on trouverait difficilement un canton où elle est plus en faveur. Là, on voit que les Dames ont pris à cœur de montrer que leur savoir-faire au jardin était digne de celui dont leurs maris faisaient preuve aux champs, et qu'elles savaient comprendre leur mission, laquelle consiste à embellir et parfumer l'existence de l'homme ici-bas.

En terminant, Mr. le Rédacteur, je dois déclarer que je n'ai pas eu la prétention de signaler tout ce qu'il y avait de remarquable à l'Islet, sous le rapport agricole, je n'ai fait simplement que jeter à la hâte sur le papier, quelques observations les plus saillantes que j'aie pu faire pendant mon passage dans la paroisse. Telles qu'elles sont, puissent-elles, comme les vôtres, avoir pour résultat de stimuler les apathiques et d'encourager les fervents.

AOÛT 1864.

UN QUÉBÉCOIS.

La sécheresse.

La récolte du foin est terminée et on entend dire de toute part qu'elle est presque nulle, que les prairies ont été brûlées par la sécheresse prolongée. En effet, des champs qui les années précédentes produisaient 900 à 1000 bottes de foin en ont à peine donné cette année 200 à 300 bottes, et encore ce fourrage est de mauvaise qualité. Et quel sera le résultat de cette disette ? c'est que les cultivateurs, pour la plupart, seront forcés de sacrifier une partie de leurs animaux.

Encore si on pouvait compter sur la paille pour remplacer cet aliment ; mais ce fourrage sera aussi en trop petite quantité, car les grains ont aussi eu à souffrir grandement des chaleurs incessantes et prolongées de l'été.

Pour le moment, il ne nous reste plus qu'à tirer le meilleur parti du peu que la Providence nous a accordé, et à nous soumettre, sans murmure, à ses décrets. De plus, il nous reste encore à rechercher si nous ne sommes pas en quelque sorte l'instrument de notre pauvreté.

En effet, n'aurions-nous pas pu éviter, en partie, les désastreux

effets de la sécheresse ? Tous les ans ne pourrions-nous pas nous mettre en quelque sorte à l'abri des accidents qui nous arrivent, des malheurs qui nous frappent ? Sans parler ici des moyens spirituels que la religion nous suggère, de l'usage plus chrétien que nous devrions faire des biens que le ciel nous distribue, et de la nécessité de cesser l'abus que nous faisons des revenus du sol, n'y aurait-il pas quelques moyens physiques et matériels d'améliorer notre position ? Interrogeons les faits et ils nous répondront dans l'affirmative, comme nous allons le voir.

Pendant la sécheresse, ne vous a-t-il pas été donné de voir, dans la plupart des paroisses, des champs dénudés ou couverts d'une végétation languissante, à côté d'autres qui offraient l'apparence d'une riche moisson ? N'avez-vous pas vu le même sol, ici produire avec profusion, là donner à regret quelques rares épis ? Pourquoi cette différence si sensible ? Interrogez les propriétaires de ces champs. Demandez leur l'époque de leurs semailles, les travaux qu'ils ont exécutés à chaque saison.

Celui qui n'a pour ainsi dire pas souffert de la sécheresse, vous répondra : " J'ai soin de ne laisser en prairie qu'une terre bien engraisée ; j'évite scrupuleusement de faire raser la première herbe par mon bétail ; de cette manière, mes prairies, après les pluies du printemps, sont assez abondantes pour couvrir le sol et le mettre à l'abri des ardeurs du soleil.

" Quant à mes terres que je veux ensemer, je m'efforce de toujours les labourer l'automne, ou du moins je les égoutte avec soin, de manière à pouvoir les labourer aussitôt après la fonte des neiges. De plus, je pratique toujours des labours profonds. En agissant ainsi, je peux toujours confier ma semence, à la terre, de bonne heure, et si la sécheresse est tant soit peu tardive, elle trouve mes grains assez avancés pour conserver au sol une grande partie de son humidité."

A peu d'exception près, voilà la grande cause de la différence que vous observez entre deux champs de même qualité ; pour vous en convaincre étudiez la conduite de celui qui a eu tant à souffrir de la sécheresse : Vous verrez ses animaux dans sa prairie aussitôt que l'herbe commence à poindre, ils y demeurent pendant quinze jours, trois semaines, et quelquefois plus. On ne les change de pâturage que lorsque les pluies de la saison sont terminées.

Que pouvez-vous attendre d'un tel champ, si la sécheresse survient ? Et à qui doit être attribuée la disette de fourrage ? sans aucun doute, au propriétaire lui-même.

Maintenant comment agit-il à l'égard du champ qu'il doit ensemer ? Il évite les labours d'automne sous mille prétextes. Tantôt, prétend-il, ça détruit l'herbe ; d'autres fois, ça fait pousser les chardons, etc. ; puis a-t-il au moins la précaution d'égoutter sa terre ? Oh ! non, il le fera en labourant. Eh ! bien, la fonte des neiges se fait attendre, les gelées sont tardives, le champ est tellement imbibé d'eau que les bêtes de travail y enfoncent jusqu'aux genoux. Par conséquent, impossible de labourer à temps. Il faut attendre et attendre encore. Puis ensuite on crie contre tout, on accuse le ciel d'inclémence, on jalouse son voisin dont la semence confiée à une terre bien préparée, commence à lever. . . Si, au moins, ce cultivateur

avait la franchise d'avouer son imprévoyance et son manque de sagesse. Mais non, il a raison contre tout, contre ses voisins, contre la saison, contre Dieu même ! Et l'année qui suivra le trouvera aussi incorrigible que les années précédentes.

Mais, on nous dira, vous faites là indirectement l'éloge de la ferme du Collège de Ste. Anne. Là on a des moyens, de l'argent, là on fait faire les travaux quand le temps est arrivé, mais nous, nous sommes seuls avec un jeune homme ou nous ne sommes que deux hommes pour cultiver un champ de 60 à 90 arpents.

La ferme du Collège n'est pas seule à faire de bonne culture aujourd'hui, heureusement, et parmi les cultivateurs qui suivent son exemple, il en est qui n'ont ni plus de moyens, ni plus de bras à leur disposition que vous. Mais ils ont la prudence de ne mettre en culture que l'étendue qu'ils peuvent cultiver à temps et convenablement.

Nous l'avons déjà dit, le tort d'un grand nombre c'est d'entreprendre plus qu'ils ne peuvent faire, c'est d'ensemencer une étendue plus considérable que celle qu'ils peuvent traiter avec soin.

Mais il faut bien cultiver pour nourrir la famille, qui est nombreuse ? Ce n'est pas avec un champ étendu, qui ne produit presque rien, que l'on nourrit une famille, mais avec une terre quelque peu étendue qu'elle soit, pourvu qu'elle soit convenablement traitée.

Nous nous sommes étendu sur ce sujet plus que nous l'aurions voulu, mais il est difficile de se taire quand on voit tant de nos compatriotes tenir avec tant d'acharnement à une routine ruineuse, et si obstinés à mépriser les bons exemples qui deviennent chaque jour plus nombreux.

Encore une fois, on peut prévenir bien des accidents, on peut se mettre à l'abri de bien des dangers, l'expérience est là pour nous faire découvrir les moyens que la Providence a mis à notre disposition, saisissons-les, profitons des leçons du passé, et n'attendons jamais au lendemain pour exécuter ce que nous pouvons faire aujourd'hui.

Extrait du Rapport de l'École d'Agriculture et de la Ferme-Modèle de Ste. Anne, pour l'année 1863.

Culture du lin et du chanvre.

Dans la partie Sud de la ferme du Collège de Ste. Anne, le sol est peu propice à cette culture, qui demande une terre meuble et assez fraîche. Nous en avons semé un arpent 45 perches, le 3 juin, temps où la graine est arrivée. C'était un peu tard pour le chanvre. Le rendement a été de 83 bottes par arpent, avec huit miuots de graines.

Les 20 minots envoyés ici avec 3 minots de graine de chanvre, par l'entremise de la Société centrale, ont été distribués par petites mesures, entre 59 personnes, dont 34 pour le lin et 25 pour le chanvre, à condition d'en rendre le double, pour être prêt à d'autre, une autre année.

Les cultivateurs de Ste. Anne n'ont pas profité seuls de la libéralité de la Société centrale. Quelques-uns de la Rivière-Ouelle, de St. Denis et même de Kamouraska se sont empressés de demander de la graine. Malheureusement cette graine n'était pas ce qu'on attendait. Elle contenait en abondance ce que nos habitants appellent ici *teigne*, sorte de mauvaise herbe à tige grimpante qui s'attache au lin et l'empêche de profiter. Les tiges n'ont pas été plus longues que celles du lin ordinaire du pays. Aussi a-t-on cru que c'était de la graine commune achetée à Montréal.

Un cultivateur de cette paroisse, M. Léandre Pelletier, ayant remarqué dans cette graine quelque chose d'étrange, avait eu la précaution de la nettoyer avant de la semer. De $\frac{3}{4}$ de minot

il a obtenu 9 minots de bonne graine, 299 livres de filasse, et 34 livres d'étoüpe. Un pot de graine de chanvre lui a donné 11 livres d'excellente filasse, très-longue, et 4 livres d'étoüpe. Il a déposé un échantillon de chacune de ces deux filasses au musée de notre École d'agriculture. Dans sa culture M. Pelletier a suivi une direction composée par un professeur de notre école, et imprimée au bureau de la *Gazette des Campagnes*. Plusieurs centaines d'exemplaires ont été distribués.

Quant au chanvre, voici ce que plusieurs m'ont dit : " Le chanvre que nous avons eu du Collège n'a pas de graines, mais il a bien poussé. Ceux qui ont semé clair ont eu du gros chanvre ; ceux qui ont semé fort ont eu du chanvre plus fin. " Presque tous ont demandé de la graine cette année.

Depuis l'année dernière la culture du lin a pris un développement marqué. Cette distribution de graine, quand elle se fait à des hommes capables d'en profiter, est le meilleur moyen de propager très-promptement cette culture. Beaucoup de personnes se proposent de semer du lin et du chanvre ce printemps. Malheureusement cette dernière graine manque.

Ce qui manque maintenant ce sont des machines pour manufacturer les produits. La machine à broyer, déposée ici par le Gouvernement, ne peut servir sans un pouvoir moteur que la ferme n'a pas encore pu se procurer.

Une exhibition d'animaux aura lieu le 8 du courant, à la Rivière-Ouelle, au lieu du 10 tel qu'annoncé sur la liste des prix.

RECETTES.

Moyen de guérir le "tour-d'ongle."

Il existe une maladie que chacun redoute, parce qu'elle fait endurer de grandes douleurs, et qu'elle défigure considérablement le doigt le mieux taillé ; partout, il ne faut, pour faire disparaître cette maladie dès son origine, qu'un remède bien simple et à la portée de tous. Pour guérir ce mal que l'on nomme *tour-d'ongle*, il suffit d'envelopper le doigt malade d'un petit sac rempli de farine de blé. Vingt-quatre heures après l'application de ce remède, toute douleur disparaît avec la maladie qui l'a produit.

Quelques conseils sur la manière de faire du bon pain.

L'expérience a justifié les préceptes suivants, pour la bonté du pain :

1o. Le blé et le seigle nouveaux ne sont pas sains, surtout lorsque l'année a été humide. C'est d'ailleurs une économie que d'attendre pour les employer ; car, nouveaux, ils ne donnent pas autant de farine que ceux qui sont vieux.

2o. Il ne faut pas faire moudre le seigle et le blé ensemble, parce que le grain de seigle étant plus petit que celui du blé, la mouture ne porte pas également sur l'un et sur l'autre. Il est préférable de ne mêler les farines qu'après qu'elles ont été faites séparément.

3o. Lorsque les meules du moulin vont trop fort, ou sont trop serrées, le son devient menu comme de la farine, et passe avec celle-ci dans le bluteau, et alors la farine reste humide et moisit promptement.

4o. Lorsque le son est trop gros, et qu'on y a laissé trop de farine, il faut le faire tremper dans de l'eau durant une nuit, passer cette eau dans un linge et l'employer à faire du pain.

5o. Il ne faut pas tenir la farine près des écuries, ni d'aucun endroit d'où s'exhalent de mauvaises odeurs, car elle prendrait un mauvais goût.

6o. Le vieux levain donne un goût aigre au pain ; par conséquent quand on cuit rarement, il faut tenir le levain très-chaudement, pour lui conserver sa force et le rafraîchir tous les jours, c'est-à-dire y ajouter un peu de farine et d'eau.

(A continuer.)

LA FORTUNE.

JEAN D'ARMAGNAC.

(Suite.)

Cependant, si une passion vivait dans le cœur d'Anne d'Armagnac, elle devait détruire en elle et autour d'elle, et ses ravages devaient éclater un jour avec fureur.

Avec quelque profondeur dans l'observation, on se serait vite aperçu au contraire que Jean n'avait point de passion, mais l'ardeur et l'amour de la beauté.

La passion détruit, elle est le contraire de l'amour qui édifie. Ce fut à cette époque que Gaston arriva.

Gaston était un vieillard de soixante à soixante-cinq ans, grand, long et maigre ; sa tête petite et pointue était mal emmanchée ; sur un long coup étroitement serré dans une cravate blanche ; sa figure pâle était surmontée de cheveux gris coupés ras ; sa bouche, rentrée faute de dents, se dessinait cependant assez bien au-dessus d'un menton légèrement en galoche ; ses mains étaient fines et blanches, la tenue de toute sa personne d'une scrupuleuse propreté ; il était toujours en habit, ce qui en province constitue une tenue tout à fait exceptionnelle. Quoique aveugle, ses yeux avaient conservé de l'éclat, et en parlant il les dirigeait du côté de son interlocuteur : ce qui lui était cet aspect terrifiant de certains aveugles dont l'œil tourne dans l'orbite et fuit pour ainsi dire le regard.

Sa voix était haute, claire et ferme ; il avait dans les manières une certaine dignité douce, un certain décorum mêlé d'empressement affectueux qui éloignait de lui à la fois la familiarité et la contrainte.

Il paraît parfois plongé dans de profondes réflexions et s'il en était tiré, il accueillait avec un sourire celui qui l'arrachait ainsi à lui-même, l'écoutait avec patience, indulgence et politesse, et reprenait ensuite avec un plaisir visible son silence et le cours de ses réflexions.

Anne lui avait préparé une chambre qu'elle avait meublée aussi simplement que possible, d'un lit et d'une table de bois peint, de deux fauteuils et quelques chaises.

Jean lui fit remarquer que les meubles étaient laids, et Anne lui répondit que rien n'était ni beau ni laid pour un aveugle.

Cette réponse sembla fautive à Jean. Il lui sembla que ce qui est beau se révèle à nous par une autre voie que celle des sens, fût-ce même la forme, la couleur ou la finesse d'un meuble, et il trouva cruelle la réponse de sa mère.

Quand on introduisit Gaston dans cette chambre, il demanda à être conduit vers chaque objet, afin de pouvoir se mouvoir sans aide et reclama avec instance que les choses fussent maintenues dans l'ordre où lui étaient indiquées. Il toucha chaque objet, afin d'en apprécier la forme et la grandeur. Jean remarqua sur son visage un sourire mélancolique, et il lui dit quand Anne fut sortie :

— Votre mère s'est trompée, mon enfant, les aveugles voient avec leurs doigts. Mais ceci est peu de chose. Je suis venu ici pour remplacer, près de vous, votre père.

Gaston ne s'attendait pas à l'effet que devait produire ce mot.

Il glaça Jean.

Gaston, en recevant aucune réponse, baissa-la tête et chercha en lui-même la raison de ce silence.

— Mon fils, ajouta-t-il, le nom du père ne réveille-t-il rien en vous ?

— Monsieur, dit Jean, mon père ne me parlait jamais, il avait

pour moi des projets qu'il ne me communiquait pas et que ma mère m'a fait connaître ; il désirait que je fusse magistrat.

— Magistrat, répéta Gaston.

— Oui, Monsieur, dit Jean, et je ne le serai jamais.

— Mon enfant, dit Gaston, qui devina le serrement du cœur de Jean, je vais vous dire ce que c'est qu'un père, afin que vous n'ayez pas peur de moi.

La belle main blanche du vieillard chercha Jean par un mouvement incertain.

Jean, attendri de ce que ce mouvement révélait d'infinité, fut à sa rencontre et prit avec vivacité la main que Gaston lui tendait.

La chaleur de ce moment n'échappa pas au vieillard, qui sourit.

— Mon enfant, lui dit-il, la première condition pour être père, c'est d'aimer, et, ajouta-t-il, après une assez longue pose, la première condition pour être quoi que ce soit, c'est encore d'aimer.

— Je comprends, dit Jean, après un silence, hé bien, mon oncle, je ne serai jamais magistrat.

— Puisque tu es si pressé, dit Gaston, de me dire ce que tu ne seras pas, dis-moi donc ce que tu seras ?

— Troubadour, dit Jean.

— Vraiment, mon fils, dit le vieillard, avec un sourire dont toute la grâce et tout l'éclat était sur la bouche.

Jean fut définitivement séduit et s'assit près de son oncle, en lui disant :

— Dites-moi ce que c'est que d'être père ?

— Être père, mon fils, c'est aimer. C'est vouloir pour son enfant la beauté, la joie, la grandeur, la simplicité ; c'est appliquer sa vie au développement de l'âme, c'est la vouloir dans toute la fleur de son innocence et de son amour, c'est appliquer toutes ses forces au développement de l'intelligence par laquelle l'amour recevra son accomplissement. C'est chercher dans les yeux, dans les réflexions et jusque dans le sourire de l'enfant, la trace de ses désirs ; c'est lui montrer que son désir doit être l'infini, que son désir ne sera jamais assez grand ; c'est effacer d'un souffle léger les ombres qui pourraient ternir son âme un instant, et cela c'est aimer.

Ici, Gaston s'arrêta, Jean et lui restèrent silencieux ; on aurait pu entendre battre leurs cœurs.

En ce moment les pas discrets d'Anne d'Armagnac se firent entendre dans le corridor ; il fallut pour les distinguer l'oreille exercée de Jean. Alors, il se leva et, saisisant le vieillard entre ses bras, il l'embrassa dans une étreinte qui ne cessa qu'au coup sec qu'Anne frappa à la porte.

Le vieillard et l'enfant étaient si émus qu'ils restèrent un instant sans répondre.

Gaston surmonta enfin son émotion, et dit : entrez, d'un ton qui fit comprendre à Jean que le secret de leur entretien serait gardé.

Cependant le trouble de Jean n'échappa pas à Anne, non plus que la légère rougeur qui couvrait les joues ordinairement si pâles du vieillard.

— Jean, dit-elle à son fils, laissez-nous, nous avons, votre oncle et moi, à parler d'affaires.

— Mon frère, dit Anne, je dois vous dire que Roger, votre frère, m'a laissé des ordres, au sujet de ses enfants : Jean doit être magistrat ; quant à Marie, nous tâcherons de la marier, selon les instructions qu'il m'a laissées, et elle ajouta, comme éclairée par un instinct de ce qui venait de se passer : nous devons à sa mémoire de ne pas trahir ses espérances et de ne mettre aucune entrave à l'accomplissement de ses désirs.

— Ma sœur, dit Gaston, qui ne voulut pas discuter sur ce point en ce moment-là, parlez-moi de l'état de votre fortune, je

suis venu ici pour mettre ma personne et mon bien au service de vos enfants, que désirez-vous que je fasse ?

Anne réfléchit un instant, et Gaston devina, sentit, vit presque le petit tremblement nerveux dont elle fut agitée un instant.

— Vous savez aussi bien que moi, dit-elle enfin, l'emploi utile que vous avez à faire de votre fortune ; quant à moi, mon frère, j'ai réalisé en espèces tout ce que je possédais de bien-fonds dans la province.

Ici, Anne raconta avec animation tous les mauvais placements qu'elle aurait pu faire, elle raconta les catastrophes survenus à celui-ci et à celui-là et termina en assurant qu'elle aurait pu mille fois tout perdre ; puis, émue, tremblante des récits animés qu'elle venait de faire, elle s'arrêta enfin.

Gaston était aveugle : cependant il suivit presque du regard l'étrange physionomie d'Anne qui, aux récits qu'elle faisait, pâlisait tour à tour.

Elle ajouta enfin : quant à moi, je n'ai rien perdu.

A ce mot, sa physionomie prit une expression de tranquillité profonde qui était comme la contrefaçon de la béatitude, que Gaston sentit et dont il s'assura en lui pressant la main qu'il trouva souple, moite et froide.

Jean n'avait fait qu'entendre sa mère de loin ; les éclats inaccoutumés de sa voix ordinairement si froide, le surprirent étrangement ; il sentit par instinct cette âme capable d'amour, il recula d'effroi sans comprendre toutefois de quel objet elle pouvait s'empêcher.

Cependant les conversations que Jean avaient eues avec ses danseuses au bal des Trencavel et qui lui avaient valu tant de moqueries, tourmentaient Anne et elle chercha à surprendre les pensées secrètes de son fils ; pour cela, elle lui parla un jour de Carcass, et lui dit :

— C'est donc là que vous vous promenez avec Marie ?

Jean fut saisi d'un frisson, comme s'il lui était venu une pensée de génie, et, afin de n'être pas blâmé par sa mère, il répondit :

— C'est dans le grand puits du Carcass que sont enfouis les trésors du temple de Salomon !

Gaston, qui était présent, eut une expression de visage qui témoigna d'une tension extrême, il comprit la profondeur de Jean.

— Que dites-vous donc, Jean ? dit Anne, après un silence pendant lequel elle chercha à dissimuler un frisson que son fils semblait lui avoir communiqué.

— Je dis, ma mère, que la tradition rapporte que les trésors du temple de Salomon ont été enfouis par les Visigoths dans le grand puits de Carcass, et qu'il doit prochainement être fait des fouilles.

— Ceci n'a aucune vraisemblance, dit Anne sur le ton d'une personne qui cherche à se faire répéter un compliment, ou qui se fait affirmer une chose qu'elle sait, mais qu'elle aime à entendre redire de nouveau.

— Si, si, dit Jean. Car il y a aux archives militaires de Perpignan un mémoire où on dit : " Les Goths apportèrent dans la cité de Carcassonne, avec les trésors de Rome, des actes très-anciens et d'une écriture particulière, sur les écorces d'arbres et sur de la toile. "

— Quant à ces actes, dit Jean, ils sont ici dans les archives de Carcassonne ; les trésors, on les dit au fond du puits.

— Et, dit Marie, on dit aussi ce puits habité par des fées.

Anne regarda Marie, qui rougit et baissa la tête, et dit ensuite à Gaston :

— Mon frère, je ne sais de quels rêves insensés ces deux enfants se sont remplis la tête ; aidez-moi, je vous prie, à les rendre plus raisonnables ; car les voici dans un âge où les contes de fées ne sont plus de saison et où il va falloir penser sérieu-

sement ; Jean ne songe qu'à la chevalerie, ce qui le prépare fort mal à des études de droit.

Ici Anne raconta d'une manière cruelle ce qui s'était passé au bal du Trencavel.

Dès le lendemain, Gaston eut avec Jean une explication à ce sujet, et celui-ci lui raconta tout. Il n'omit pas ce qu'Anne avait omis à dessein, l'intérêt que Thérèse de Trencavel lui avait témoigné.

— Mon oncle, dit Jean, c'est une véritable Trencavel, voyez-vous, belle et charmante ; pauvre petite Thérèse, ajouta-t-il avec un air de douce protection, qui dissimulait mal une timidité pleine d'angoisse et de ravissement ; pauvre petite Thérèse, comme elle a été bonne pour moi !

A quelques jours de là, Anne témoigna le désir d'aller habiter Carcass. Jean fut ravi. Marie ne témoigna rien. Depuis le bal de Trencavel, Marie paraissait insensible à tout, et si Jean lui demandait la raison de cette indifférence, elle répondait : Je vois bien que maman ne souscrira jamais à aucun de mes desirs ; il vaut donc mieux que je les étouffe ; souviens-toi de la toilette que je devais avoir au bal et souviens-toi de celle que j'ai eue. Je vois bien que ce sera toujours ainsi.

L'idée d'aller habiter Carcass était si étrange, que Gaston soupçonna Jean de s'être mêlé de cette affaire, mais il n'en était rien. Anne dit seulement qu'elle louerait avantagieusement sa maison de Carcassonne ; qu'à la cité elle en aurait une autre pour presque rien. Jean s'écria :

— Oui, oui, maman, je t'en prie, allons-y. Louons le château cantal, l'ancien château des Trencavel.

Mais il n'en fut pas ainsi. Anne loua une maison adossée aux remparts. On y entra par une porte basse en pierre de taille, dont les battants de vieux chêne verrouillés ballottaient sur de vieux et énormes gonds rouillés ; depuis plus de deux siècles que cette maison avait été construite, le terrain s'était exhaussé autour d'elle, de sorte qu'il fallait maintenant descendre deux marches pour y entrer ; les étages surplombaient les uns sur les autres, soutenus par d'énormes poutres. Ces fenêtres étroites branlaient dans leur cadre de vieux chêne sculpté enlâchées dans du plomb ; les pièces étaient carrelées en briques rouges placées de champ.

Jean sauta de joie, déclara que toutes ces choses étaient admirables, et que, lorsqu'on aurait suspendu des portières, des rideaux et des tentures de tapisserie, ce serait encore bien plus beau.

Mais les tentures furent remplacées par une peinture grise, propre, triste et uniforme. On retira de l'ancienne maison les meubles qui ne pouvaient pas être loués et on en meubla celle-ci.

Gaston, aveugle, sentit la pauvreté et le froid de cette nouvelle demeure. Anne y fit régner une économie plus rigoureuse encore que par le passé, et elle astreignit Marie à des ouvrages de couture qui la retenaient près d'elle tout le jour. Si elle se promenait un instant, c'était avec sa mère, qui faisait invariablement et silencieusement le tour des remparts, et s'arrêtait un instant près du grand puits, puis rentrait, disant que les dépenses de la maison allaient croissant, et que si on ne s'arrêtait pas, elles dépasseraient bientôt ses revenus. On en était arrivé à une telle crainte au sujet de la dépense, que c'était pour Jean et pour Marie un véritable supplice quand il fallait dire que les souliers étaient usés ou qu'un vêtement était déchiré.

(A continuer.)

JEAN LANDER.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.

(Extrait du livre de M. S. Drapeau.)

COLONISATION.

Comté de Témiscouata.

(Suite et fin.)

Sur la même ligne de Saint-Epiphanie se rencontre la nouvelle paroisse de Saint-Modeste, qui a le précieux avantage d'avoir un prêtre résidant depuis quelques années. Cette paroisse est composée de partie des cantons Whitworth et Viger, et partie de Saint-Arsène, dans les 4e et 5e rangs de la seigneurie de Cacouna. Le chemin de Saint-Modeste part du 3e rang du canton Whitworth et doit aller aboutir au chemin Témiscouata; aujourd'hui il est ouvert jusqu'au Chemin-Taché. M. Miville, conducteur des travaux, disait dans l'un de ses rapports que cette nouvelle paroisse de Saint-Modeste ressemblait déjà aux vieux établissements du fleuve, tant par le nombre que par l'état avancé de ses fermes. Les terres situées sur les 3e, 4e, 5e, 6e, 7e rangs sont rocheuses, mais bonnes; les autres rangs jusqu'au 12e, sont d'une qualité supérieure et bien boisés en érable, mérisier, hêtre, etc. Il existe aussi plusieurs sources d'eaux. Une paroisse nouvelle, ajoutée, commence à se développer, celle de Saint-Antoine, située sur le chemin qui monte au lac Témiscouata. Nous en parlons tout-à-l'heure. M. Miville termine en disant que "plus on avance dans le sud, plus le terrain paraît bon; la 9e concession surtout, que j'ai visitée, me paraît tellement bonne que je ne vois rien de mieux dans les anciennes paroisses, et quoique notre chemin ne soit praticable pour les voitures à roues que jusqu'au Chemin-Taché, cependant les gens font, cet automne (1860), sur cette susdite concession, des défrichements assez considérables." Dans son rapport de 1861, ce monsieur mentionne qu'il existe dix ou douze pouvoirs d'eau dans le canton Whitworth, ainsi qu'une carrière de pierre à chaux dans le 9e rang, d'une qualité supérieure. Les grains recueillis en plus grande quantité, sont l'orge, les pois, le seigle, l'avoine et le sarazin. Les différentes espèces de grains n'ont souffert aucun dommage, ni par les insectes ou la gelée; le blé y vient très bien. "Je suis heureux de faire connaître,—ajoute-t-il,—qu'il s'est fait beaucoup de défrichements nouveaux sur le 9e rang du canton Whitworth, durant cette automne; nos jeunes gens ont le courage de dévancer l'ouverture du chemin, dans l'espérance qu'il se prolongera jusqu'au chemin du lac Témiscouata. Plusieurs personnes me disent que toutes les concessions à aller jusqu'au chemin du lac sont très favorables à la culture et faciles à coloniser, et la communication que les colons auraient avec les habitants du Nouveau-Brunswick procurerait les moyens de vivre avec bien plus d'aisance: heureux effet dont se ressentiraient aussi les habitants de Cacouna, Saint-Arsène et l'Isle-Verte. Je terminerai en disant que l'élan pour ouvrir nos forêts se fait sentir d'une manière sensible depuis ces dernières années; les jeunes gens ne parlent plus d'émigrer aux Etats-Unis, mais tous songent

à exploiter nos forêts et à s'emparer du sol canadien; ils comprennent et apprécient les efforts que fait le gouvernement en ouvrant des chemins uniquement pour leur donner l'avantage de s'établir auprès de leurs paroisses natales et d'y vivre honorablement, sans avoir à s'expatrier en pays étranger, y perdre leur santé, leurs mœurs et la religion de leurs ancêtres." Deux écoles fonctionnent dans Saint-Modeste, fréquentées par 79 enfants, et dont l'une d'elle est une école modèle!

La paroisse de Saint-Antoine, qui, elle aussi, possède un Prêtre résidant, est située sur le chemin Témiscouata, dans la partie ouest du canton Whitworth, à quelques milles du fleuve.

La colonisation, qui va rapidement partout, comme nous l'avons vu, semble émouvoir davantage les jeunes gens de cette paroisse et des paroisses d'alentour, ayant à leur tête les Curés de Saint-Modeste, Saint-Antoine et Notre-Dame du Portage, pour la prise de possession de superbes terrains situés à dix ou quinze milles plus haut que Saint-Antoine. Au moment où j'écris ces lignes, je reçois les renseignements qui suivent, à la date du 8 octobre 1862, touchant ce mouvement.

"..... Il s'agit d'un magnifique terrain à coloniser, assez vaste pour former cinq à six belles paroisses, situés dans le voisinage des lacs Pohénégamouk, Beau et Long, et arrosé dans sa partie la plus riche par la rivière Bleue. Cette partie de terrain est bien connue par la plupart de nos habitants, qui assurent que ces terres seront faciles à défricher et possèdent un sol d'une fécondité incomparable. Déjà trois américains y sont établis et ont obtenu des résultats magnifiques: c'est ce qui donne la fièvre à nos jeunes gens! Mais, encore ici, c'est l'éternelle question des chemins qui vient se mettre en travers.

"Pour secondar l'élan de nos braves habitants, il nous paraîtrait indispensable que le gouvernement fit ouvrir immédiatement cette partie du Chemin-Taché comprise entre le lac Pohénégamouk et le chemin Témiscouata; ou encore, réparer un vieux chemin de chantier qui a été assez bien fait autrefois, et qui suit le voisinage de la petite rivière Saint-François. Inutile d'ajouter que la subdivision des lots est à faire."

Ce territoire dont fait allusion la précieuse lettre de M. le Curé de Notre-Dame du Portage comprend la partie orientale du canton Pohénégamouk et les cantons Armand, Escourt et Cabanon; ce dernier arrosé par la rivière qui porte son nom, laquelle prend sa source dans le lac Témiscouata pour aller alimenter le lac Long, situé 15 milles plus à l'ouest, et seulement qu'à 5 milles du Beau Lac.

La nouvelle paroisse de Notre-Dame du lac Témiscouata progresse avec rapidité, surtout depuis qu'il y a un prêtre résidant.

Les principales rivières qui arrosent ce comté sont au nombre de quatre, savoir:

La Rivière-du-Loup, qui prend sa source dans les montagnes et qui coule à peu près dans la direction de N. N. E., traverse les cantons Armand, Parke et Whitworth, avant que de tomber dans le fleuve. Cette rivière

se divise en plusieurs branches dont les principales sont la petite rivière du Loup, la rivière Fourchue et la rivière Rocheuse.

La Rivière Verte, qui a sa source dans les montagnes, au sud du Portage de Témiscouata, et qui coule vers le Saint-Laurent en sillonnant la seigneurie de l'Isle-Verte.

La Rivière des Trois-Pistoles, dont les eaux proviennent de plusieurs petits lacs situés entre les montagnes qui entourent l'extrémité du Lac Témiscouata, dont les tributaires à l'Est sont: la rivière aux Sappins, Boisbonscache, dont le parcours a plus de 30 milles, la rivière de l'Est et le lac des Jones, d'une assez grande étendue et environné de très bonne terre; à l'Ouest: la Mariakèche et Sénéscoupe, qui traverse Denonville et partie de Viger, le Touppique, qui traverse les cantons Hocquart et Demers.

Enfin, la rivière Saint-François, qui coule dans la rivière Saint-Jean, de l'autre côté de la ligne provinciale.

Le fleuve, en avant de ce comté, est parsemé d'Isles qui sont, en descendant, l'Isle-aux-Lièvres, la plus grande, l'Islet Rond, le Pot à l'eau-de-vie, le gros Cacouna, l'Isle-Blanche, l'Isle-Verte, l'Isle-Rouge, l'Isle-aux-Pommes et l'Isle-aux-Basques. Vis-à-vis de l'Isle-Rouge, sur la rive septentrionale du fleuve, est l'embouchure de la Rivière du Saguenay, remarquable par le volume d'eau considérable qu'elle décharge dans le Saint-Laurent.

Il y a une Société de Secours et de Colonisation établie dans le comté, dans la paroisse de Saint-Pratice de la Rivière-du-Loup, depuis 1860.

Le Maître d'école à bon marché.

Un cultivateur visitait ses champs, à la veille de la moisson en compagnie de quelques-uns de ses amis. Il trouva, au bout d'une belle pièce de blé, un long espace où les épis parfaitement bien venus, pleins et jaunes comme de l'or, étaient cependant très rares. Quelle folie j'ai fait, s'écria-t-il? Quand je me suis trouvé au bout de mon champ, il ne me restait plus qu'une poignée de grains à semer, la paresse m'empêcha de retourner à la maison; je me suis dit aussi: c'est toujours autant de sauvé; j'ai jeté cette poignée de grain au hasard, et voilà que j'ai perdu plusieurs sillons d'une belle récolte?

Ne vous est-il jamais arrivé rien de semblable, lui demanda l'un de ses amis?—Mais non, reprit-il, autant qu'il m'en souvient.—Réfléchissez un peu. Vous souvient-il de ce qui s'est passé l'autre jour au bureau des commissaires d'école?—Mais oui, nous avons engagé une maîtresse d'école, la petite fille de mon voisin qui est toujours bien assez cabable comme cela, quoiqu'elle ne lise pas dans les gros livres; mais aussi votre instituteur a-t-il demandé un prix? Soixante louis et le logement, et le chauffage. S'il fallait payer ainsi les maîtres d'école, ils seraient plus riches que des avocats!

—A la bonne heure! et quel mal cela vous ferait-il d'enrichir l'instituteur et de le

faire l'égal d'un homme de loi? Quoiqu'avec soixante louis par année, il y aurait encore du chemin à faire! Que gagnez-vous à enrichir les avocats plutôt que les instituteurs?

— Oh! pour cela les avocats, voyez-vous c'est que nous ne pouvons pas nous passer d'eux.

— Peut-être, si vous aviez de bons maîtres d'école dans votre jeunesse, auriez-vous moins besoin des juristes; mais, est-ce que vous comptez vous passer d'instituteurs?

— Non, on sait bien qu'il en faut. Il y a quelques années ça n'était pas nécessaire; mais à présent tout le monde veut savoir lire au moins dans un livre de prières et signer son nom. Et puis, il faut bien avoir des écoles pour retirer l'argent du gouvernement qui serait perdu sans cela.

— Le beau profit que de retirer l'argent du gouvernement pour le gaspiller avec le vôtre! D'autant plus que cet argent du gouvernement ne tombe pas du ciel et vient toujours de votre poche.

— Comment cela? Est-ce qu'une maîtresse d'école ne vaut pas un maître?

— Oui, quand elle est aussi instruite. Pour une école où il n'y a que de bien jeunes enfants, une maîtresse vaut mieux qu'un maître: elle a plus de patience, elle enseigne mieux aux petites filles et aussi bien aux petits garçons; mais encore faut-il qu'elle soit instruite et qu'elle n'ait pas à gouverner des jeunes gens presque aussi vieux qu'elle-même.

— Cela se peut bien. Chacun son opinion; mais mon champ de blé?

— Votre champ de blé ne vous a pas donné la récolte qu'il aurait pu produire, parce que vous y avez semé d'une main trop avare. Il en sera de même de votre école. Ici, comme là bas, vous avez ménagé la semence, vos écus sont comme vos grains: mettez-les entre les mains d'un bon maître, ils rapporteront le centuple. Mais si vous avez un maître ou une institutrice incapable, la perte sera encore plus grande que dans votre champ. Non seulement vous aurez manqué de gagner, parce que vous n'aurez pas semé; mais vous aurez encore perdu toute votre semence.

Vous dites qu'il suffit de savoir lire dans un livre de prière et signer son nom? Savez-vous qu'au contraire cela est fort dangereux? Je connais un de mes amis qui ne savait absolument que cela: il ne pouvait point lire l'écriture; mais il savait signer son nom. Un jour, on lui fit signer son nom au bas de papiers que par orgueil il avait fait semblant de lire, et qu'on lui avait mal expliqués. Il fut ruiné du coup.

L'instituteur ou l'institutrice à bon marché qui dans sa jeunesse ne lui avait appris qu'à lire les gros caractères et à seigneur son nom, plus tard lui coûta sa fortune.

Tenez, père, pour récolter il faut semer, semer d'une main libérale et semer de bons grains dans la bonne terre!

— Et cela dit, l'ami s'éclipsa, laissant le cultivateur à ses réflexions.

Et nous dirons avec lui: de toutes les choses du monde la plus dispendieuse, c'est l'instituteur ou l'institutrice à bon marché.

Pour tout travail, on se sert d'un bon instrument; or, quand l'instrument est une créature humaine, c'est un mauvais instrument que celui que l'on paie mal.

Il faut vivre d'abord pour travailler. Ce lui-là vit à peine dont la vie n'est pas assurée. Pour remplir les hautes fonctions d'un instituteur, il faut plus de jugement, plus de sang-froid plus de calme, plus de temps à soi, que pour tout autre état.

Il faut l'humeur tranquille et patiente qui ne s'emporte jamais, la raison lucide qui décide impartialement entre ses élèves: car le maître est un juge sans appel. Ses erreurs sont cruelles et funestes, elles irritent le caractère de l'enfant par le sentiment de l'injustice qui n'est jamais plus vif qu'à cet âge.

Il faut le discernement exercé qui sache bien saisir le caractère de chaque élève, la fermeté qui ne cède à aucune importunité, la constance qui ne se laisse décourager par aucun obstacle, l'impartialité qui fasse que le fils du pauvre soit, quant aux soins à donner, à l'appréciation du travail, de la bonne tenue et du talent, l'égal en toutes choses de l'enfant du riche et du puissant.

Or, voilà des qualités qui sont incompatibles avec la gêne et la misère.

Comment être patient, lorsque l'on souffre? Comment être gai et affable, lorsqu'on manque de tout? Comment consacrer tout son temps, toute son énergie à un emploi qui ne vous fait vivre? Comment avoir sa raison lucide, son sang-froid, lorsque le désespoir vous rend presque fou? Comment être juste envers les autres, quand tout le monde nous paraît injuste envers nous-même? Comment être impartial ou indépendant quand on dépend de tout le monde? Comment trouver le temps d'étudier, de réfléchir, de méditer, de combiner des projets divers, lorsqu'on n'a pas trop de celui de s'empêcher de mourir de faim?

Le maître d'école à bon marché, fût-il bon à quelque chose la veille de son engagement, le jour où il l'aura signé, à moins d'une force d'âme exceptionnelle, à moins de grâces abondantes, d'une piété, d'une humilité, d'une charité évangéliques, ce jour là il ne sera plus bon à rien. Il ne vaudra plus que le prix qu'on lui aura donné, et non pas celui qu'on aurait dû lui donner.

On ne veut pas d'un médecin au rabais. Il n'y a qu'un homme sans cœur qui regarde au prix lorsqu'il s'agit de la vie de sa femme et de ses enfants.

On ne veut pas d'une mauvaise charrue; on sait trop bien qu'elle ne pourrait tracer qu'un mauvais sillon.

On n'achète pas de mauvaise étoffe. On le dit tous les jours: on aime mieux payer le prix, et avoir quelque chose de bon, quelque chose qui fasse honneur.

Mais on se fait gloire d'engager un instituteur à bon marché!

C'est tout simple en effet. Après tout qu'est-ce donc tant qu'un maître d'école.

Il n'est chargé que du corps et de l'âme de nos enfants, il n'a qu'à former leur cœur et leur esprit: il n'a absolument rien à faire que de préparer leur sort dans ce monde-ci et dans l'autre! — (Journal de l'Instruction Publique.)

ANNONCES.



Avis aux Contracteurs.

DES soumissions cachetées et adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, le sept SEPTEMBRE prochain, pour construire et livrer TROIS PORTES D'ECLUSES à DEUX VAN-TAUX sur les canaux de Lachine et de Beauharnois, savoir:

Une porte à deux vantaux pour l'Ecluse du Canal Lachine et deux portes à deux vantaux pour les écluses du Canal de Beauharnois.

On pourra voir les plans et spécifications, à ce Bureau, et à celui du Canal de Lachine, à Montréal, où il sera donné des formules de soumissions.

Les soumissions devront être endossées: "Soumissions pour portes d'Ecluses," et signées des noms de deux personnes responsables, demeurant en cette province, qui voudront se porter caution pour la due exécution de l'ouvrage.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Québec, 24 août 1864. }



Avis aux Contracteurs.

DES soumissions cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI, le DIXIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à MIDI, pour la construction et la livraison de SIX PORTES D'ECLUSES à DEUX VAN-TAUX sur le Canal Rideau.

On peut voir les plans et spécifications au bureau du Surintendant du Canal Rideau, à Ontarouais, et y obtenir des formules de soumissions imprimées.

Les soumissions doivent être endossées: "Soumissions pour Portes d'Ecluses," et signées des noms de deux personnes responsables, demeurant dans la Province, et se portant caution pour la due exécution des travaux.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire

Département des Travaux Publics, }
Québec, 24 août 1864. }

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, EN GROS ET EN DÉTAIL, aux prix de Québec:

LIVRES D'ECOLE,

ETC., ETC., ETC.



LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

De Québec à Gaspé, Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shédiac et Pictou.



Le puissant Steamer neuf en fer à hélice et de première classe,

LADY HEAD,

W. DAVISON, Maître,

Laissera le

QUAI ATKINSON,

Mardi, le 6 Sept.,

A QUATRE heures P. M.

Arrétant aux ports ci-dessus en allant et en revenant.

PRIX DU PASSAGE ET DU FRET :

	1re cl.	2e cl.	Fret p. baril
Québec à Gaspé,	\$12,00	\$4,00	50 cents
“ à Paspébiac,	13,00	5,00	50 “
“ à Dalhousie,	15,00	6,00	50 “
“ à Miramichi,	18,00	7,00	50 “
“ à Shédiac,	19,00	7,50	60 “
“ à Pictou,	20,00	8,00	60 “

Les prix sont les mêmes à partir des Ports ci-dessus à Québec.

Tout le bagage est au risque des propriétaires.

Les lits ne sont pas retenus si on ne paie d'avance au bureau.

Ceux qui ont des chargements à expédier ont requis de les faire déposer à 6 heures du matin sur le quai, et de faire passer leurs entrées à la Douane avant midi, le jour du départ.

Pour de plus amples détails s'adresser à F. BUTEAU,

Agent,

Québec, Quai Atkinson, rue St.-Jacques. 15 août 1864.

A VENDRE



A St. Pacôme, comté de Kamouraska, un magnifique cheval, GRAND TROTTEUR, faisant un mille en 2 minutes et 35 secondes, âgé de sept ans.

Pour plus de détails s'adresser à Joseph Pelletier, ou à M. le Curé du lieu. 1er août 1864.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

AUSSI :

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Ils sont heureux d'offrir en même temps leurs remerciements à leurs nombreux amis.

Québec 9^e, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

Marchandises Nouvelles.

Étoffes à Soutane.

MERINOS DOUBLES (Tissus de laine.)	
Paramatas	idem.
Saie	idem.
Serge	idem.
Drap d'été	idem.

Ceintures de laine. Etoffes à ceintures.

TWEEDS Ecossais pour le printemps et l'été.

Tissus français (nouveau) pour Habits et Pantalons.

Tweeds de Manufactures Canadiennes.

Toile fine d'Irlande.

LES soussignés viennent d'ouvrir six caisses de Toile Fine, qu'il offrent en vente, à des prix très réduits.

Chemises, Cols, etc.

LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de Chemises blanches et de couleurs.

—AUSSI—

Une grande variété de Cols et de Cravates, dans le dernier goût.

Tapis, etc.

Tapis Impérial, Tapis Tapisserie, Tapis Ecossais, Tapis Union, Tapis Fil, Tapis Manille, Tapis Toile Cirée, Tapis pour escaliers, Toile cirée pour tables, Damas, Moires.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES, 15 août 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMERICAINE,

No. 15, Rue des Fossés, No. 15,
ST. ROCH—QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures de maisons — Outils pour les ouvriers — Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à l'huile — Vitres — Mastic — Huile pour peinture — Pinceaux — Brosses — Ferblanc — Tôle — Fusils — Pistolets — Poudre — Plomb — Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔
1er août 1864.

E. BALZARETTI,

MARCHAND DE TABAC,

No. 10, Rue des Fossés, No. 10

ST. ROCH—QUÉBEC,

Importateur de Pipes en bois, Calumets, Tabatières, Cigares, articles de fantaisie, etc., etc., etc.

Constamment en mains un grand assortiment de tabacs à priser, à fumer et en feuilles, à vendre en gros et en détail.

1er août 1864.

J. B. C. HEBERT,

Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUÉBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

1er déc. 1863.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.



M. POURTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

ED. GINGRAS & Co.,
(CI-DEVANT ED. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
Québec.

L. J. G. et Cie. ont toujours un grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

PARRATONNERRE CANADIEN.

Protégez votre vie et vos propriétés.

Une des premières lois de la nature humaine est celle qui ordonne de protéger notre vie et nos propriétés; jusqu'à ces derniers temps, l'homme a mis à contribution son temps, son argent et son génie pour l'amélioration de toutes les branches d'industrie, depuis la simple brouette jusqu'à la puissante machine à vapeur, sans songer pour un instant au moyen de protéger sa vie et ses propriétés contre le terrible danger auquel l'expose l'électricité atmosphérique. Que de vies se perdent, que de propriétés détruites chaque année par cette puissance invisible! Pourquoi ne pas s'en défendre, quand on peut le faire pour une bagatelle; cette dépense n'est pas seulement pour un an, mais pour la vie.

Nous offrons donc au Public Canadien des Parratonnerres de la meilleure qualité, qui lui seront d'une protection sûre lorsqu'ils seront employés avec les précautions nécessaires. Ses Parratonnerres susdits ont été examinés par la plupart des hommes de sciences du Canada.

Toutes commandes adressées à Mr. Edmond Gélinas, aux Trois-Rivières, seront exécutées sous le plus court délai et à des conditions faciles.

G. GELINAS & CIE.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX DE COE.

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

ENGRAIS SANS ÉGAL

Pour toutes les plantes de Jardins et des Champs.

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé à vendre par ANDREW COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3, Salle Masonique, Rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St. François-Xavier.

E. L. SNOW, Agent général.

1er avril 1864.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent 1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 2o. Avoir au moins seize ans; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance, moitié en entrant et le reste au 1er février. Un semestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le blanchissage et le raccommodage sont à la charge des parents, comme la pension. Prix, environ \$0.50 par mois.

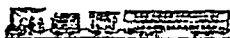
Aucun uniforme n'est prescrit. On désire cependant qu'ils aient une redingote ou surtout noir les jours de dimanche et de fête. Il faut des habits communs de rechange pour les travaux de culture, et deux paires de draps avec des serviettes.

Le pensionnat est tenu par Madame Vve. Ed. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'Ecole. Prix, \$6.00 par mois, payables invariablement d'avance.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,

1er Sept. 1864. Directeur.

La rentrée des Elèves n'est pas encore fixée; elle sera annoncée dans les journaux.



TRAIN D'EXCURSION

A LA

Rivière du Loup, Cacouna, Tadoussac, et la Rivière Saguenay,

UN train spécial laissera la Pointe Lévi tous les Samedis après-midi, à TROIS heures, arrivant à la Rivière-du-Loup à 8 heures. Pour le retour il partira les Lundis à 6 heures, arrivant à la Pointe Lévi à 10 heures 55 minutes A. M.

Cartes bonnes pour aller et retour à la Rivière-du-Loup, \$1. 50.

Le vapeur traversier Arctic laissera la Rivière-du-Loup dimanche matin, à 8 heures, pour Tadoussac, et pour revenir il laissera Tadoussac à 6 heures du soir.

Cartes de retour de la Rivière-du-Loup à Tadoussac aller et retour, une piastre.

C. J. BRYDGES,

1er août 1864. Directeur-Gérant.

Les passagers des différentes Stations, seront pourvus de cartes pour l'aller et retour à la Rivière-du-Loup à un seul prix ordinaire, par ce train spécial.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC DU CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

De Québec à la Rivière du Loup.

	Malle	
POINTE LEVI ...	8-40 A M	1-30 P M
Hadlow	8-50	1-10
Chaudière Junction ...	9-10	2-00
St Jean Chrysostôme ...	9-20	2-15
St Henri	9-30	2-25
St Charles	9-45	2-50
St Michel	9-55	3-15
St Valier	10-05	3-30
St François ou Berthier ...	10-15	3-45
St Pierre	10-25	3-50
ST THOMAS	10-40	4-15
Cap St Ignace	10-55	4-40
L'ISLET	11-10	5-00
Trois Saumons	11-15	5-20
St Jean Port Joli	11-25	5-35
St Roch	11-45	5-55
STE ANNE	12-05	6-15
Rivière Ouelle	12-15	6-35
St Denis	12-30	6-55
ST PASCAL	12-40	7-10
Ste Hélène	12-55	7-30
St Alexandre	1-10	7-55
RIVIERE-DU-LOUP	1-40 P M	8-25 P M

De la Rivière du Loup à Québec.

	Malle	
RIVIERE-DU-LOUP ..	2-30 P M	5-00 A M
St Alexandre	3-00	5-36
Ste Hélène	3-15	5-57
ST PASCAL	3-30	6-15
St Denis	3-45	6-30
Rivière Ouelle	3-55	6-45
STE ANNE	4-10	7-09
St Roch	4-25	7-30
St Jean Port-Joli	4-45	8-02
Trois Saumons	4-55	8-22
L'ISLET	5-05	8-34
Cap St Ignace	5-20	8-44
ST THOMAS	5-35	9-12
St Pierre	5-45	9-40
St François, ou Berthier ...	5-55	10-00
St Valier	6-10	10-10
St Michel	6-20	10-15
St Charles	6-30	11-15
St Henri	6-50	11-47
St Jean Chrysostôme ..	7-00	12-07
Chaudière Junction ...	7-10	12-23
Hadlow	7-30	12-51
POINTE LEVI	7-40 P M	1-00 P M

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN, Surintendant local. 15 juillet, 1864.